

C'est D'Ille !

B U L L E T I N M U N I C I P A L

**Retrouvez
les réalisations
de l'année 2020**

**Quels projets à venir
pour la commune ?**

**Qui sont
vos élus ?**

Sommaire

Illoises, Illois,

Découvrez votre nouveau bulletin municipal semestriel. Présenté en rubriques, vous y trouverez tout d'abord la communication de notre Maire, puis le bilan de l'année 2020, ainsi que l'actualité et les projets à venir pour cette année 2021. Des encarts réservés à notre CCAS, notre Maison de retraite, à la Communauté des Communes, au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ou la tribune libre, viendront compléter l'ensemble.

Chaque bulletin comportera un supplément. Pour ce numéro, il est consacré aux droits et devoirs du citoyen dans divers domaines : citoyenneté, urbanisme, propreté....

Le suivant, pour le 2^{ème} semestre, sera dédié aux associations.

Une nouvelle démarche de communication est mise en place, afin de rester au plus proche de vous et de vous informer de notre actualité. Ainsi, vous pouvez nous suivre à travers la page Facebook Ville d'Ille sur Tet, sur le site internet www.ille-sur-tet.com et, lorsque la crise sanitaire ne nous le permettra, autour de nos cafés-citoyens.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Annabelle ALESSANDRIA
Adjointe à la communication

<i>Le Mot du Maire</i>	3
<i>Nos élus</i>	4
<i>Voeux du Maire</i>	5 & 6
<i>Les gestes anti-covid</i>	7
<i>Les réalisations 2020</i>	8 & 9
<i>Travaux</i>	10 & 11
<i>Finances publiques</i>	12 & 13
<i>Culture et patrimoine</i>	14 à 16
<i>Sécurité et scolaire</i>	17
<i>Social</i>	18 & 19
<i>Actualités de la commune</i>	20 & 21
<i>Projets à venir</i>	22 & 23
<i>Tribune libre</i>	24 & 25
<i>Droits et devoirs du citoyen</i>	26 à 28
<i>Nos partenaires</i>	29
<i>Etat civil</i>	30 & 31

INFORMATIONS UTILES

Pour suivre l'actualité de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet de la commune :

www.ille-sur-tet.com

Suivez-nous sur la page Facebook : **Ville d'Ille sur Tet**

Contactez-nous par mail : **mairie@ille-sur-tet.com**

C'est D'Ille !

Directeur de la publication :

Willy Burghoffer, Maire d'Ille sur Têt

Responsable de la rédaction :

Annabelle ALESSANDRIA, adjointe à la communication

Rédaction et photos : Equipe municipale

Impression : Imprimerie du Mas

Mois de parution : avril 2021

Dépôt légal : 24/10/2001



MAIRIE
ILLE SUR TET

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires et marquera à jamais notre histoire.

Chers Concitoyens,

Bouleversée par une crise sanitaire sans précédent, l'année 2020 restera gravée dans nos mémoires et marquera à jamais notre histoire.

Je souhaite une nouvelle fois remercier tous ceux et toutes celles qui ont donné de leur personne durant ces périodes de confinement : professionnels de santé, agents municipaux et de notre CCAS ainsi que les agents de la Maison de retraite, pompiers, enseignants, gendarmes, policiers municipaux...

J'ai une pensée pour les victimes de la pandémie et pour ceux qui en souffrent. Pour les professionnels de la culture, du sport, du spectacle, pour le monde économique, et plus particulièrement pour nos commerçants et artisans qui ont été, et pour certains sont encore durement touchés.

Je pense également à nos associations qui, grâce à leurs nombreux bénévoles, contribuent à créer ce lien social, ciment de notre vivre ensemble.

La crise sanitaire qui dure et monopolise notre esprit ne doit pas nous faire oublier que 2020 a aussi connu de bien tristes événements avec les attentats meurtriers de Villejuif, Romans sur Isère, Nice, Conflans Sainte Honorine où notre République a été attaquée avec l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'Histoire victime du terrorisme.

Quand les grands équilibres sont menacés, quand les risques de détresse sociale augmentent, il est important que chacune et chacun de nous, à la place qui est la sienne, lutte contre l'impact de cette catastrophe sanitaire, économique et humaine.

C'est pourquoi, dès le début de la pandémie, nous sommes restés au plus près de vous car, pour vos élus, la solidarité ne se résume pas à un mot, mais se traduit par des actes :

- **Contacts réguliers avec les personnes âgées les plus fragiles, en appui de notre CCAS.**

- **Distribution de masques à l'ensemble de la population.**

- **Exonération des locations de terrasses pour 2020, gratuité des places de marché sur une période de 3 mois.**

- **Mise en place d'une mesure visant à soutenir votre pouvoir d'achat et nos commerces de proximité en mobilisant 100 000€ sur notre budget afin d'offrir à chacune et chacun de vous ainsi qu'aux résidents de notre maison de retraite, un chèque solidaire d'une valeur de 20€. À utiliser uniquement chez nos commerçants et artisans partenaires.**

- **Dotation de 1 500 masques réutilisables, en complément de celle de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, pour les enfants de nos écoles primaires.**

Malgré ces bouleversements, notre commune continue à avancer et faire avancer les nombreux projets que vous découvrirez à l'intérieur de ce bulletin d'information.

Même si le manque de visibilité sur l'avenir est angoissant, gardons courage et optimisme, car je suis convaincu que nous aurons bientôt le bonheur de nous retrouver ensemble.



**Bonne lecture.
Willy Burghoffer**

QUI SONT VOS ELUS ?

29 élus : 23 élus de la majorité Ille avec Vous et 6 élus de l'opposition Pour que vive Ille



William BURGHOFFER
Maire
Président Communauté
des Communes
Roussillon Conflent



Claude AYMERICH
1^{er} adjoint affaires générales,
associations, animations,
sport et loisirs.
Conseiller communautaire



Françoise CRISTOFOL
Adjointe aux finances, économie,
tourisme, relations avec la
Communauté des Communes.
Conseillère communautaire



Jérôme PARRILLA
Adjoint à la culture,
patrimoine, sécurité,
protocole et catalanité.
Conseiller communautaire



Caroline PAGES
Adjointe aux affaires scolaires,
enfance, jeunesse
et propreté.
Conseillère communautaire



Alain MARGALET
Adjoint aux travaux et
à l'agriculture.



Naïma METLAINE
Adjointe au handicap, accessibilité,
habitat et ERP
Conseillère communautaire



Raphaël LOPEZ
Adjoint aux actions sociales,
logement et
personnes âgées.



Annabelle ALESSANDRIA
Adjointe à la communication, au
numérique, relations juridiques
et conseil municipal des jeunes.



Xavier BERAGUAS
Conseiller délégué à la
tranquillité publique



Alain DOMENECH
Conseiller délégué à l'urbanisme.
Conseiller communautaire



Claudie SERRE
Conseillère déléguée au
développement durable.



Denis OLIVE
Conseiller délégué à l'eau
et l'assainissement.



Armande IGLESIAS
Conseillère municipale



Thierry COMES
Conseiller municipal



Evelyne FUENTES
Conseillère municipale



Jean-Louis LIGAT
Conseiller municipal



Caroline MERLE
Conseillère municipale



Damien OTON
Conseiller municipal



Maryse NOGUES
Conseillère municipale



Mélissa OBBIH
Conseillère municipale



Yasine SEBAHOU
Conseiller municipal



Jade SAVOYE
Conseillère municipale



Jean-Philippe LECOINNET
Conseiller municipal



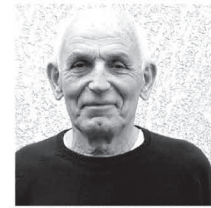
Danielle POUDADE
Conseillère municipale



Georges Llobet
Conseiller municipal



Vanessa DENAYRE
Conseillère municipale



Daniel RENOULLEAU
Conseiller municipal



Nicole HERISSON
Conseillère municipale

Le discours des vœux du Maire 2021

Voici le discours de Willy Burghoffer, diffusé en vidéo, sur la page Facebook de la Ville d'Ille sur Tet, le 31 janvier 2021. Vous pouvez aussi le retrouver sur notre site Internet www.ille-sur-tet.com



Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons ce moment privilégié de convivialité et de rencontre qu'est la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population ne peut malheureusement pas avoir lieu cette année.

J'ai malgré tout tenu à m'adresser à vous par la voie du numérique.

Au mois de mars dernier, c'est dans un contexte d'inquiétude et d'incertitude que se sont déroulées les élections municipales. Je tiens à remercier, au nom de mes collègues élus et en mon nom personnel, les électrices et les électeurs qui m'ont renouvelé leur confiance. Je tiens également à remercier très sincèrement l'ensemble de mes collègues de l'équipe sortante, qui m'ont accompagné, soutenu, parfois même supporté tout au long du dernier mandat.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe m'accompagne. Des femmes et d'hommes qui par leurs différences d'âges, de situations professionnelles et familiales, d'expériences, de compétences et de caractères, forment une équipe complémentaire, dynamique et capable d'avancer en toutes circonstances. Ils l'ont déjà prouvé, vous pouvez me croire.

Le 16 juillet, j'ai été élu à la présidence de notre Communauté de Communes Roussillon Conflent. Un mandat durant lequel je souhaite mettre en place un projet qui se doit d'aborder tous les domaines qui font la vie de notre territoire sans pour autant se substituer aux compétences de nos communes. Le rôle d'une intercommunalité n'étant pas à mon sens, de déposer les communes de leurs compétences. Mais bien au contraire, de veiller à préserver leur identité, en passant d'une logique de transfert, à une logique de mutualisation. J'en veux pour exemple, la récente création d'une police pluri communale.

Je souhaite en début de mon propos rendre hommage à toutes celles et ceux qui sont chargés de notre sécurité... et de notre santé. Sachez que j'ai pleinement conscience du courage et de l'engagement dont vous faites preuve au quotidien : et vous en témoignez toute ma reconnaissance. Permettez-moi d'avoir une pensée particulière, pour les personnels de notre CCAS et de notre Maison de retraite dont je connais la valeur et le professionnalisme.

Depuis le début de cette crise sanitaire, notre solidarité nous a permis de maintenir nos missions de service public, de prendre soin des personnes les plus vulnérables et de soutenir notre économie locale. Grâce au fort engagement de l'ensemble de notre personnel

communal, nous avons pu assurer la continuité de nos services techniques, administratifs et de sécurité.

La parfaite collaboration avec les directeurs d'écoles et les services communautaires, nous ont permis de répondre aux différents protocoles sanitaires afin d'accueillir en toute sécurité les enfants au sein de nos écoles, de nos crèches et restaurant scolaires.

En appui de notre CCAS, nous avons mis en place, au travers de contacts téléphoniques journaliers, un accompagnement auprès des personnes âgées les plus fragiles, seules ou éloignées de leurs familles.

Avec la participation de nombreux bénévoles, nous avons organisé une distribution de masques offerts par la mairie... et par vos élus.

L'épidémie de COVID 19 a mis en arrêt de nombreuses activités économiques. Parmi eux, les commerces qualifiés de non essentiels. Non essentiels ! Une qualification que je juge injuste, voire insultante car plus qu'essentiels, nos commerces de proximité sont à mes yeux indispensables. Ils jouent un rôle capital dans la vie de notre commune.

Au vue de cette situation, nous avons décidé de mettre en place

une mesure visant à soutenir nos commerces de proximité.

Pour ce faire, et grâce à une gestion budgétaire rigoureuse menée par notre Directrice Générale des Services Marianne Brunet, nous avons investi 100.000 €, afin d'offrir à chacune et chacun d'entre vous, un chèque solidaire d'une valeur de 20 €.

Une action particulière a été réalisée en faveur des résidents de notre maison de retraite. Nous avons par ailleurs décidé l'exonération des emplacements de terrasses pour 2020, et la gratuité des places de marché sur une période de 2 mois. Il est de tradition au-delà de formuler des vœux de bonne année de présenter le bilan des actions menées par la municipalité durant l'année écoulée, ainsi que les orientations et les grands projets qui seront mis en œuvre pour l'année à venir... voire même au-delà. Je ne citerai là que les plus importants. Vous les découvrirez plus en détail dans le prochain bulletin municipal.

En 2020, nous avons débuté les travaux de réfection de l'ensemble de nos réseaux d'eau potable. Un programme, qui je rappelle, s'élève à plus de 2,5M€. Nous avons entrepris la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, lancé la réalisation du nouveau Centre Technique, aménagé dans nos nouveaux locaux de la Mairie et de la Police Municipale, réalisé de nouveaux sanitaires et un nouvel accueil au site des Orgues, sécurisé la rue Moynier avec la création d'un cheminement doux.

Dans le cadre de son programme vélo route, le département a, quant à lui, réalisé la réfection complète de la chaussée au vieux chemin de boule.

En 2021, nous poursuivrons les travaux de réfection de nos réseaux d'eau potable et la rénovation énergétique de nos bâtiments. Un skate-park ainsi qu'une piste

de Pumptrack seront réalisés, nous lancerons un nouveau programme d'installation de notre vidéo protection. Et un plan pluriannuel de rénovation des rues et des chemins communaux est en cours de réalisation.

Les bruits de voisinage, les déjections canines, le stationnement anarchique, les déchets déposés sur l'espace public ou en bordure de route ou de rivière et j'en passe, polluent notre quotidien.

Pour tenter d'enrayer aux maximum ces problèmes, dès le printemps prochain nous recruterons 2 jeunes en contrat civique afin de renforcer nos actions de sensibilisation... et de communication. Ainsi que 2 Agents de Sécurité De la Voie Publique (ASVP) afin de renforcer nos actions de dissuasion et de sanction.

Les confinements successifs que nous avons vécus en 2020 et ceux que nous vivons encore en ce début d'année ont relevé la nécessité d'une communication plus efficace entre les collectivités et leurs habitants. Pour améliorer cette communication, une réflexion est menée sur les moyens à mettre en place pour y répondre. Telle que la récente création d'une page Facebook.

2021 verra le lancement d'études importantes. Elles concerneront la construction d'un groupe scolaire, la couverture de notre piscine municipale ainsi que la réalisation d'un plan de circulation et de mise en sécurité des voiries communales (notamment l'avenue Pasteur).

L'été dernier, notre commune a été élue au contrat bourg-centre mis en place par la Région. Nous faisons également partie des 1000 communes de moins de 20 000 habitants à avoir obtenu le label « Petites Villes de demain ». Un label nous permettant de bénéficier d'un nouveau programme d'investissement de 3 Milliards d'€ sur 6

ans, mis en place par l'Etat dans le cadre du plan de relance.

Ces 2 programmes devraient nous apporter de nouveaux financements nous permettant entre autre de :

- revitaliser notre centre-ville,
- poursuivre la rénovation de notre patrimoine,
- soutenir notre économie et nos commerces de proximité,
- améliorer notre cadre de vie en poursuivant notamment notre lutte contre l'habitat indigne sur l'ensemble de la commune,
- réaliser des aménagements pour sécuriser la circulation en ville,
- requalifier des espaces publics,
- ou aménager des itinéraires cyclables,

Si notre solidarité nous permet aujourd'hui de faire face aux défis qui sont les nôtres, nous restons néanmoins privés des plus belles richesses que nous apporte notre commune : la convivialité, la proximité, et le vivre ensemble.

Ces moments que nous avons toujours connus grâce notamment à l'investissement de nos associations. Dont nous pouvons mesurer aujourd'hui combien elles nous manquent.

Chers Illoises, chers Illois, C'est avec l'espoir que nous puissions très rapidement retrouver ces instants de partage, que je présente à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches, et à ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Willy BURGHOFFER

les gestes anti-COVID



Vous trouverez une antenne du centre de vaccination de Thuir,
à la salle de la Catalane.
Dans le respect des règles énoncées par le gouvernement,
vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la
Communauté des Communes au
06 22 83 58 26.

PARCE QUE LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS ET POUR ÉVITER DE CONTAMINER ET DE SE CONTAMINER, QUELQUES PETITS RAPPELS DE RÈGLES DE BASE À APPLIQUER :

MESURES DE PREVENTION CONTRE LA COVID-19



PORTER UN
MASQUE



TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE



NE PAS SE TOUCHER
LE VISAGE



ÉVITEZ LES
RASSEMBLEMENTS



UTILISER UN MOUCHOIR
À USAGE UNIQUE



ÉVITEZ TOUT
CONTACT PHYSIQUE



LAVEZ LES
SURFACES



RESTEZ À DISTANCE



SE LAVER LES MAINS



RESTEZ CHEZ VOUS

DANS LES LIEUX CLOS OU PUBLICS, LES TRANSPORTS EN COMMUN, LES VILLES DE PLUS DE 1000 HABITANTS ET AUX ABORDS DES ÉCOLES : PORTER UN MASQUE.

En cas de symptômes, je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet. Si les symptômes s'aggravent avec difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15), ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds ou malentendants (114).

Comment bien porter son masque :

- Pour le mettre, prendre le masque par les lanières élastiques, l'ajuster de façon à recouvrir le nez, la bouche, le menton.
- Il faut le changer toutes les 4 heures, et systématiquement s'il s'humidifie, s'il est endommagé.
- Pour le retirer, décrocher les lanières élastiques pour décoller le masque du visage.
- Éviter de toucher et déplacer le masque. En attendant de le laver, l'isoler dans un sac en plastique
- Ne pas jeter de masques usagés sur la voie publique.

Les réalisations de l'année 2020

NOUVELLE MAIRIE CASA SAMPSÓ POUR UNE ACCESSIBILITÉ À TOUS

La commune est propriétaire de la Casa Sampsó, idéalement placée en centre-ville, sur l'avenue



Pasteur, artère principale. Il s'agit de la maison des grands-parents maternels de Josep Sebastià Pons, un illustre poète catalan. Le vieil Ille et cette maison, située dans la muraille du XIV^{ème} siècle, en bordure du centre ancien, sont d'intérêt patrimonial indéniable.

Ce bâtiment était inoccupé depuis de nombreuses années et il était absolument indispensable de le rénover. Programme : Proposer aux habitants une **nouvelle mairie et un espace public**, accessible à tous. Notre projet s'inscrit dans une démarche d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite et de convivialité urbaine. Les services ont intégré la mairie en juillet 2020.

Programme global réalisé en trois tranches pour un coût total de 1 418 000 €. Subventions de l'Etat (22%), de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (3%), du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (10%). Autofinancement de 65 %.

Ancienne mairie :
trop petite, pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pas de salle de réunion.

Casa Sampsó : propose tout cela, rénovation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial majeur et de la Tour.

NOUVEAU : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Engagement du conseil municipal pour la création d'un nouveau Centre technique Municipal (CTM), l'actuel étant vétuste et difficile à mettre aux normes.

Installation du futur CTM dans l'ancien entrepôt Nolla. Cet hangar de 1200 m², avec terrain attenant, permettra de créer un CTM moderne, tout en réutilisant une friche industrielle. La parcelle est également idéalement située, en dehors du cœur de ville, mais relativement proche des espaces publics (face à la crèche, école Torcatis, etc.).

Notre volonté s'inscrivant dans une démarche d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, et de mise en conformité d'un lieu de travail pour 23 agents. Le programme global s'élève à 798 849,30 € HT (achat du bien, travaux, honoraires et frais divers). Subvention du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (18,8 %).

Ancien CTM :
vétuste, non accessible aux personnes à mobilité réduite, grand mais de nombreux espaces non utilisables.

Nouveau CTM : espaces dédiés à chaque service, accessible PMR, normes de confort, toiture photovoltaïque.





Ancienne Police Municipale (PM) :
vétuste, installée loin du cœur de ville

Nouvelle PM :
espaces fonctionnels, garage, à proximité du centre ville.

LA POLICE MUNICIPALE

Depuis le mois d'août 2020 un nouveau poste accueille la Police Municipale d'Ille sur Têt. Idéalement situé Place Henri Demay, il allie des locaux plus fonctionnels pour les personnels (avec garage), un

meilleur accueil du public avec un accès aux personnes à mobilité réduite et la proximité du parking du Foirail et du cœur de ville.

Programme de financement : 297 803 € HT, financés par l'Etat (28%), le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (8,5%). Autofinancement 63,5%

SÉCURITÉ

Lors de cette année 2020, mise en sens interdit de la rue du Collège aux heures de sortie des élèves (en concertation avec la direction du collège, les représentants des parents d'élèves et les riverains).

Puis, aménagement d'un quai d'embarquement dans les bus aux abords de l'école Pasteur.

Et enfin recrutement d'un « senior » afin de sécuriser la traversée de l'avenue Pasteur par les écoliers et les collégiens. Après avoir été formé par la police municipale, cette personne assure cette fonction depuis la rentrée de janvier, pour le plus grand bonheur de tous.



COURT DE TENNIS n°3



Le court de tennis n°3 a été entièrement rénové : éclairage, sécurisation, clôture, installation de points d'eau, peintures et mur d'entraînement sont autant d'améliorations nécessaires à la pratique de ce sport et pour le confort des pratiquants.

Ces travaux s'intègrent dans un **programme global de rénovation de nos équipements sportifs**. C'est dans ce cadre que nous avons pu installer de nouvelles tribunes sur le stade. Dès cette année, seront rénovés les courts de tennis 1 et 2. L'irrigation du stade sera également améliorée.

Programme de 127 252 €, financé par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (10,2%) et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (35,3%). Attente d'une aide complémentaire de l'Etat.

RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE



La **réfection du réseau d'eau potable**, qui à cette occasion permet également de refaire le revêtement des rues et les routes, se poursuit dans le centre-ville. Il s'agit d'un programme global, pluriannuel. Des travaux d'élimination des fuites sur les réseaux sont en cours, pour un coût total de 1 890 770 € HT.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, avec une aide de 712 520 € (38%), mais aussi du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (7%). Autofinancement de 55 %.

Sont concernées toutes les rues du cœur de ville, mais aussi les rues de la Cerisaie, Bourdeville, d'Albert, des Aspres, Emile Delonca.

Un programme vient compléter ce dernier qui concernera la rue Jean Moulin et celle du 11 novembre, pour un montant de 178 494 € HT. Subvention attendue de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, avec une aide de 50%, mais aussi du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (10%). Autofinancement de 40%.



SITE DES ORGUES

Pour parfaire le programme d'amélioration de l'accueil du site des Orgues (réfection du bâtiment, création de sanitaires séparés), d'un montant de 362 153 € HT, financé par l'Europe (FEDER) à hauteur de 52 %, par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (13,5 %) et par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (7 %), nous avons œuvré pour un rafraîchissement et la modernisation des clôtures, du parking, et la création d'un espace de pique-nique.



ÉCOLE PASTEUR

L'école Pasteur a bénéficié de la rénovation de ses toitures, d'une réfection de la façade, de l'amélioration de l'électricité, d'entretien courant.

Ces travaux font suite à un programme de rénovation énergétique de l'ensemble scolaire, avec remplacement des menuiseries et installation d'un chauffage performant au gaz de ville. Dossier de 142 515 € HT, financé à 30% par l'Etat et 30% par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

La rénovation de l'école Pasteur fait partie du plan de rénovation énergétique entamé depuis 2016, (la Poste, école Curie) et va se poursuivre dans tous nos bâtiments publics comme l'école Torcatis (en attente de subventions).

RÉALISATION D'UN CHEMINEMENT DOUX DU ROND-POINT DU TUÏRE À LA CRÈCHE

Des abords de l'école maternelle Torcatis, du City Stade en passant par le parc de la Sardane. Accessibilité aux personnes handicapées. Programme en deux tranches de 472 000 €HT, avec un financement de l'Etat (33,2%), de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (11%) et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (17,6%).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Achat de matériels écologiques et économiques : acquisition d'une petite balayeuse qui permet de circuler dans les rues très étroites du centre ancien.

Acquisition d'un véhicule électrique pour le ramassage des encombrants dans les rues et le nettoyage des espaces publics. Véhicule de 28 000 €HT, financé à 18 % par l'Etat.

RÉNOVATION DE L'EGLISE CLASSÉE ST-ETIENNE

Au cours de ces dernières années, des problèmes d'humidité ont conduit la commune à réaliser des travaux sur la toiture et sur l'intérieur de la chapelle abritant cet instrument exceptionnel. Deux programmes se sont succédés avec la rénovation des toitures puis des enduits de la chapelle de l'orgue. Programmes de 87 860€HT, subventionnés par la DRAC Occitanie (Etat) à hauteur de 50%, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (10%) et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (20%).

RESTAURATION DE L'ORGUE CLASSÉ DE L'EGLISE SAINT-ETIENNE



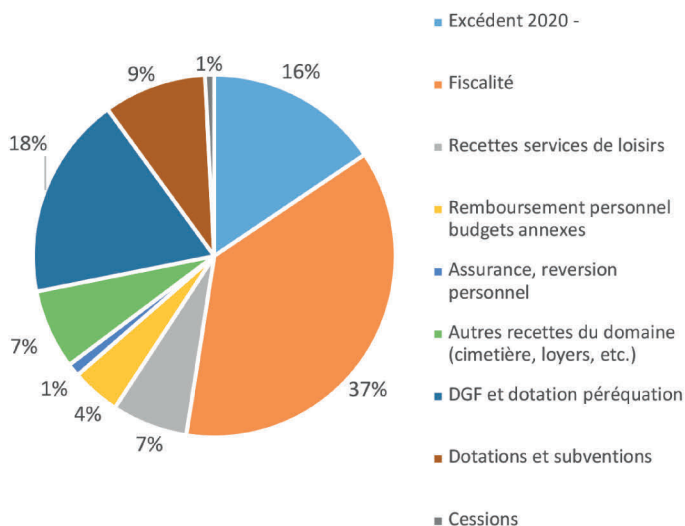
Dépoussiérage, traitement des invasions fongicides, de l'oxydation des noyaux d'anches, renforcement des installations de maintien, remise en forme et réglage mécanique, contrôle de l'étanchéité et de l'alimentation. Programme toujours en cours, du fait de la Covid 19. Un accord général devrait permettre à cet instrument, le seul de facture catalane classé en France, de faire entendre toute l'étendue de ses sonorités pour son tricentenaire en 2022.

Le montant de l'intervention s'est élevé à 103 093€ HT dont 21 393 € en autofinancement. L'instrument étant classé, la DRAC Occitanie, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ont participé à près de 80%.

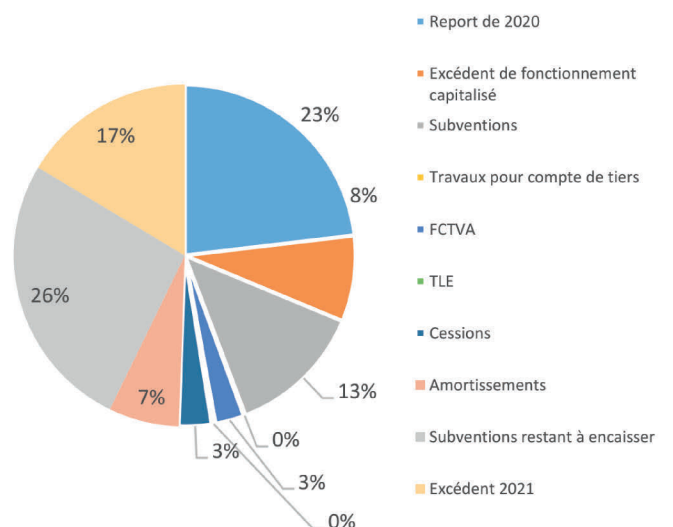
Sur la base du compte administratif 2020, voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 11 mars 2021.

LES RESSOURCES : recherche de revenus propres pour limiter la fiscalité

Recettes de fonctionnement 2020



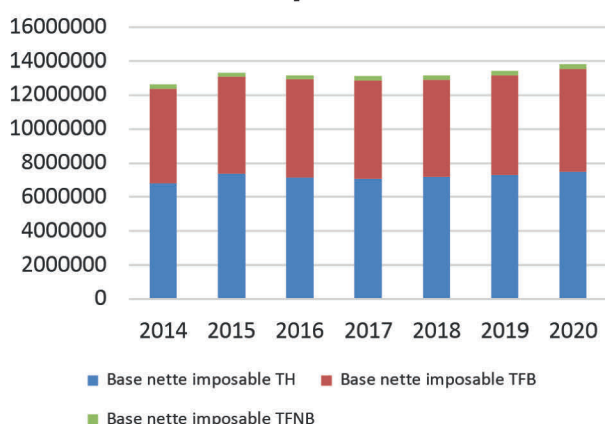
Recettes d'investissement 2020



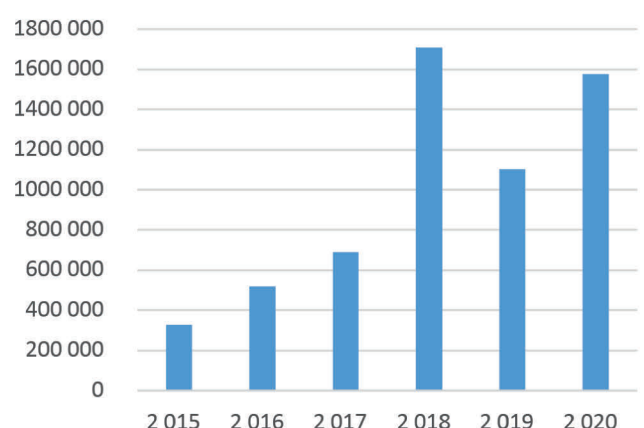
A NOTER :

- La fiscalité ne représente que 37 % des recettes de fonctionnement. Les taux n'ont pas augmenté depuis 2016.
- Nous avons la chance d'avoir des recettes propres dont le site des Orgues (7% des recettes), mais aussi des appartements, concessions cimetière, Hospice, parc photovoltaïque, etc. pour 7% également des recettes.
- Le prix de l'eau n'a pas augmenté depuis 2016.
- En investissement, les subventions représentent 39% des recettes qui viennent diminuer d'autant le part de notre autofinancement. Cette part progresse d'année en année.

Evolution des bases fiscales (fixées par l'Etat)

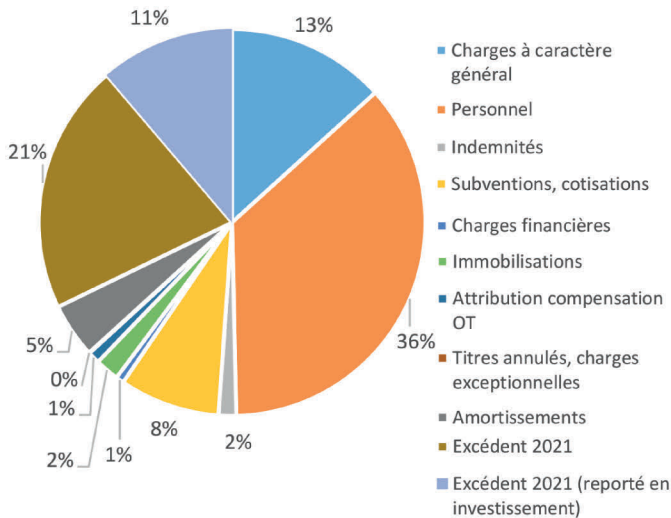


Subventions d'investissement encaissées

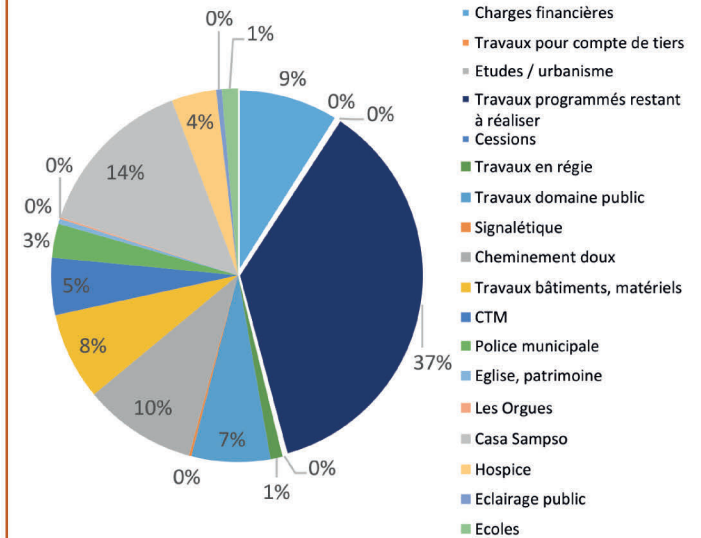


LES DÉPENSES : maîtrisées en fonctionnement pour pouvoir investir.

Dépenses de fonctionnement 2020



Dépenses d'investissement 2020



A NOTER :

- Des charges à caractère général qui diminuent de manière constante, pour être inférieures à la moyenne des communes de la même strate (186 € / hab. en 2020 contre 257 € pour les communes de la moyenne de la strate).

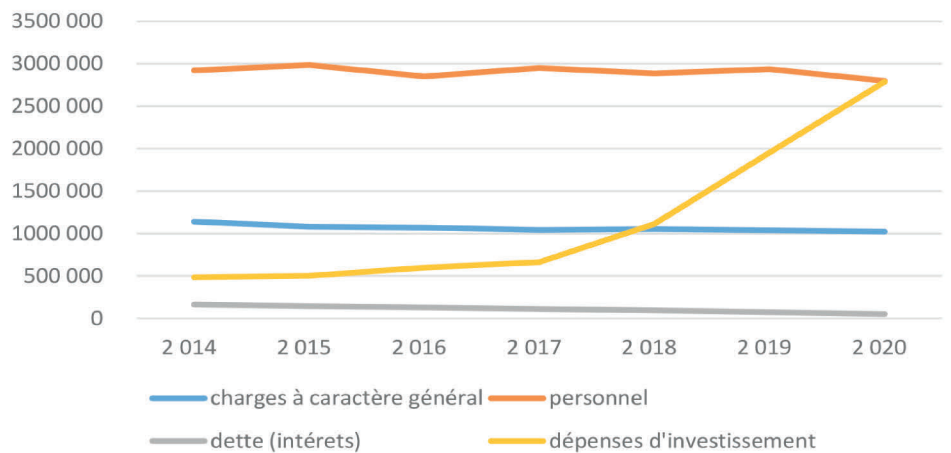
- Idem pour les charges de personnel : 509 € / hab. en 2020 contre 536 € pour les communes de la moyenne de la strate.

- Des investissements qui progressent au rythme des programmes et des projets.

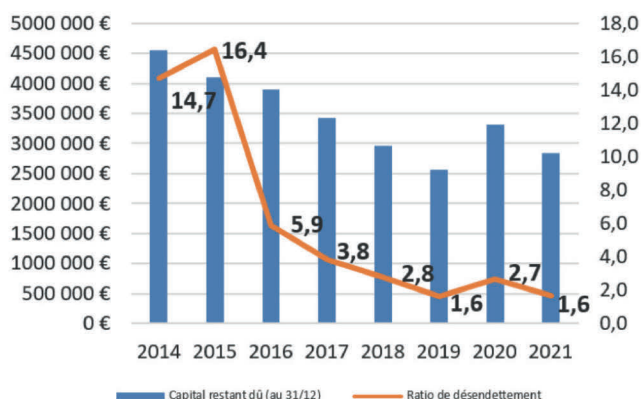
Ces résultats sont le fait d'un endettement maîtrisé. Notre dette est en fait très basse. Ratio désendettement : un bon ratio doit être inférieur à 7 ans, le nôtre est de 1,6 ans.

Les ratios de comparaison entre collectivité, imposés par la loi ATR (aménagement du territoire) montrent la fiabilité de nos comptes et sa qualité.

Evolution des dépenses



Ratio de désendettement



Taux d'épargne brut :

ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir).

Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Au delà, il est excellent.



Culture et patrimoine



Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, nombre de manifestations illoises ont été annulées. Malgré tout, il était important pour la municipalité que soient encore marquées et fêtées certaines dates. C'est ainsi qu'avec l'aide d'associations, de commerçants, de volontaires nous avons pu entendre le chant des Réginas, diffusé à partir de divers points du village le jour de Pâques. Les traditionnels bouquets de la saint Jean ont aussi bien été confectionnés et distribués gratuitement.



La fête d'été d'Ille n'a pu avoir lieu normalement mais à cette occasion, une séance de cinéma gratuite et en plein air, au jardin du Comte, a été organisée. Deux marchés de fin de journée ont aussi été proposés cet été, avec des commerçants et une animation musicale.





Le début d'automne, plus tranquille du point de vue sanitaire, a permis, que lors des diades ponsonnaises, ait eu lieu la soirée d'hommage à Jordi Pere Cerda initialement prévue en mars. Soirée très émouvante avec de nombreux participants qui ont su évoquer la mémoire et les œuvres de ce poète. Dans le même temps, une exposition de photos (Mirades) a été mise en place dans certains lieux de notre commune, cette exposition temporaire sera renouvelée cette année avec d'autres thèmes.

Le deuxième confinement a limité les actions menées comme chaque année pour le téléthon, mais avec l'aide de volontaires, la manifestation a pu avoir lieu. N'oublions pas non plus les illuminations de la mairie pour la campagne d'octobre rose. La fin de l'année 2020 a été marquée par l'opération «décorons nos sapins», décorations fabriquées par nos aînés, et les enfants, avec des matériaux recyclables et aussi la boîte du père Noël, qui a permis d'apporter des cadeaux aux enfants qui avaient déposé leur lettre. Malgré une période qui reste encore incertaine et difficile, nous continuerons à essayer d'apporter en 2021 un peu plus de soutien et de joie à tous.



La mise en valeur de notre centre ancien afin de développer son attractivité est certes l'affaire de la commune pour tout ce qui relève de sa compétence, mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous pour tout ce qui relève des rénovations de l'habitat privé. Ainsi, la restauration et la réhabilitation de la Casa Samsó, la restauration de la tour et de la porte de la Parayre, l'achat des constructions appuyées contre le mur nord de la Rodona, la placette du canto de la Nya – Nya font partie de notre projet de requalification du centre ancien pour améliorer notre cadre de vie et inciter les touristes à venir le découvrir.

Les habitants jouent un rôle important lorsqu'ils décident de rénover leur logement. Cette démarche est essentielle pour donner un reflet positif de notre commune. Quoi de plus agréable et de plus valorisant que de se promener dans un centre historique où les maisons sont restaurées, dans le respect des règles architecturales qui forgent l'unité d'un village.

Afin de permettre à chacun de bien appréhender cette démarche, vous trouverez dans la dernière partie de ce bulletin municipal, quelques règles simples définies lors de l'étude de 2005. Réalisées sur la protection du patrimoine architectural urbain et paysager de notre commune, nous espérons que chacun s'attachera à les mettre en application.

Ces prescriptions portent sur 3 sujets ; les couleurs des façades, les menuiseries extérieures et la pose des climatiseurs en façade sur rue. La municipalité espère vivement que vous ferez vôtre ces souhaits, sachant qu'ils ont pour objectif non seulement de rendre notre ville plus accueillante, mais également de valoriser votre bien.

LES BOITES A LIVRES

Dans un esprit d'entraide de solidarité de partage, mais aussi afin de recycler les livres déjà lus, la municipalité met en place des « boîtes à livres ».

Le principe est simple : chacun peut apporter les ouvrages qu'il a lu et aimé, les déposer dans les boîtes et prendre d'autres lectures à son tour.

Grâce au savoir-faire du serrurier municipal, de coquettes cabanes ont vu le jour.

La première installée sur la place Henri Demay connaît un franc succès.

D'autres viendront, dans chaque parc d'enfants. Les petits Illois et Illoises pourront ainsi apprendre le partage.

Une autre sera installée devant la mairie. Petit rappel : ces boîtes ne sont pas destinées à des ouvrages vétustes et abîmés, elles ne servent ni à se débarrasser d'encombrantes encyclopédies obsolètes, ni pour les retours de livres de la médiathèque.



*« La lecture,
une porte ouverte
sur un monde
enchanté »*

MIEUX CONNAITRE NOTRE HISTOIRE, NOTRE PATRIMOINE

Afin de diversifier notre offre culturelle et touristique, deux grandes actions sont en cours : un travail de recensement de tout ce qui a été écrit sur la ville, son histoire, ses monuments et ses écrivains et une étude approfondie sur toutes les œuvres conservées dans les monuments de la ville. Cette dernière, appelée le Plan-Objet66 est menée par le Centre de Conservation et de Restauration du Conseil Départemental et est intégralement financée par la DRAC et le service d'inventaire de la Région et le Conseil Départemental, étant donné la quantité et la qualité des œuvres, cette action se déroulera sur 3 années de 2021 à 2023.

Afin de favoriser un lien entre le très fréquenté site des Orgues, un parcours de découverte du centre ancien est en cours d'étude : en même temps qu'il valorisera nos monuments, il abordera de nouvelles thématiques comme par exemple les paysages, l'eau et l'irrigation. Lorsque les travaux de l'hospice seront terminés nous espérons mettre en place des espaces qui permettront aux habitants d'Ille de s'approprier leur histoire et aux visiteurs de la découvrir.

Sécurité

Au plus près de la population, la police municipale assure la sécurité mais aussi des missions variées, telles que veiller au respect du stationnement, la surveillance des commerces, des bâtiments et édifices publics par des patrouilles pédestres, la constatation des infractions à l'urbanisme, la lutte contre la cabanisation et les incivilités (décharges sauvages, déjections canines...), elle apporte son concours pour la mise en œuvre des permis de louer, sa participation aux diverses cérémonies et festivités de la commune, aux convois funéraires, pour ne citer que les principales.

Dans le cadre de la création d'une police pluri-communale, opérationnelle depuis le 1er juillet 2020, l'effectif de la police municipale a été augmenté. C'est ainsi qu'elle intervient sur les communes de Corbère, Corbère les Cabanes, Néfiach, St Feliu d'Amont et Corneilla la Rivière selon un volume horaire hebdomadaire déterminé en fonction des demandes des Maires de ces communes, apportant ses compétences et son expérience.

Les charges liées à cette nouvelle unité sont réparties entre les communes concernées.

Partie intégrante de la vie Illoise, la Police Municipale est joignable du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h30, au :

04 68 84 16 59

Permanences de 9h à 10h
et de 13h30 à 14h30.

Scolaire

NOTRE VILLE COMPTE 4 ÉCOLES

- **Ecole maternelle Louis Torcatis**
(93 élèves), rue du Colonel Fabien – Tél 04.68.84.74.43
- **Ecole maternelle Henri Wallon**
(76 élèves), rue Pierre Curie – Tél 04.68.84.72.34
- **Ecole élémentaire Paul Langevin**
(119 élèves) CP, CE1, rue Pierre Curie – Tél 04.68.84.74.00
- **Ecole élémentaire Louis Pasteur**
(227 élèves) CE2, CM1, CM2, ULIS, avenue Pasteur - Tél 04.68.84.74.13.

UN FRUIT A LA RECRE

L'opération «un fruit à la récré» vise à encourager la distribution gratuite d'au moins un fruit par jour aux enfants des écoles.

A Ille, chaque élève scolarisé dans les écoles maternelles de la ville reçoit un fruit ou un légume tout au long de l'année scolaire. Cette distribution se déroule selon une organisation spécifique à chaque école, mise en place par les enseignants.

Ce programme permet de lutter contre l'injustice alimentaire et de redonner le goût de manger mieux. La distribution est destinée non seulement à augmenter la ration quotidienne en fruits et en légumes, mais aussi à susciter une démarche pédagogique permettant aux élèves de comprendre qu'une alimentation riche en fruits et légumes participe à un régime équilibré et prévient l'obésité. Au-delà de l'aspect nutritionnel, l'apprentissage du goût et la connaissance de l'origine des fruits et légumes sont enrichissants pour les enfants.

Faire découvrir aux enfants que les fruits peuvent se manger à tous les repas de la journée et remplacer les gâteaux et autres barres chocolatées, engager avec les enfants un travail en classe et des discussions autour du rythme alimentaire, du nombre de repas par jour, de la constitution d'un repas équilibré, comprendre la saisonnalité, les régions de production, les variétés, les modes de productions... sont autant d'objectifs travaillés grâce à cette simple opération !

Les enseignants ainsi que les ATSEM sont les principaux acteurs de l'accompagnement pédagogique. Les ATSEM préparent les fruits (lavage, épluchage, découpage). Ceux-ci sont présentés de différentes façons : épluchés ou non, coupés en petits ou gros morceaux... L'intérêt de l'enfant et le plaisir sont ainsi favorisés.

Ce sont des fruits et légumes Bio et locaux (dans la mesure du possible : quantités, saisonnalité...).

Cette opération, au départ financé par l'Union Européenne, est à présent financée intégralement par la commune, pour un budget annuel de 2854€.



LA MAISON DE RETRAITE SAINT-JACQUES

Depuis maintenant presque un an, l'EHPAD Résidence Saint Jacques d'Ille sur Tet, a dû s'adapter à la période de crise sanitaire que traverse le pays.

Toujours dans le respect des consignes sanitaires élaborées par le gouvernement et transmises régulièrement par l'Agence Régionale de Santé, l'établissement a su relever les défis que cette situation entraîne.

La réactivité de tous les professionnels de l'EHPAD a permis de pallier aux difficultés qui découlent des différentes périodes de confinement. Ainsi, les résidents ont pu maintenir les liens avec leurs proches, grâce à la mise en œuvre des nouvelles communications, en utilisant des tablettes numériques et les applications permettant de se voir à distance. Ensuite, dès que les visites ont été possibles, des horaires et des lieux de rendez-vous ont été établis et la mobilisation du personnel permettant d'organiser les journées a rapidement offert des espaces de rencontre entre les résidents et leur famille, dans le respect des mesures sanitaires. Les équipes ont aussi su adapter les procédures pour accompagner les proches des résidents, y compris dans les moments difficiles.

Les animatrices ont revu les conditions dans lesquelles se déroulent



les animations afin de les maintenir et de les adapter aux mesures sanitaires. Par exemple, des musiciens sont venus régulièrement sur l'établissement pour égayer certains après-midi et les temps forts, comme les anniversaires, ont continué d'être célébrés.

Les fêtes de fin d'année ont aussi été l'occasion de faire partager des moments exceptionnels et chacun, professionnel comme résident a apprécié ces moments privilégiés de convivialité. Comme l'en-



semble de la population, résidents, familles et professionnels attendent avec impatience de pouvoir à nouveau reprendre une vie sociale plus simple et sans contrainte. Or, encore aujourd'hui, les consignes en matière de sorties pour raisons personnelles restent contraignantes. La vaccination permet d'entrevoir un espoir de retour progressif à la normale. La campagne de vaccination au sein de l'EHPAD a débuté dès le 7 janvier. L'ensemble des résidents, qui le souhaitent et dont l'état de santé le permettait, ont pu recevoir les deux injections préconisées et près de 80% des résidents présents sont donc vaccinés contre la COVID 19.



Grâce à toutes les dispositions prises, à l'implication sans faille des équipes qui a permis de protéger au mieux les résidents, au respect des



mesures sanitaires et aux efforts constants des résidents comme des équipes, l'établissement n'a eu à déclarer aucun cas de COVID19.

C'est une grande chance que chacun apprécie et qui vient confirmer les enjeux de l'implication de tous. L'établissement remercie

vivement les proches des résidents et les partenaires pour leur compréhension.

L'ensemble du personnel a par ailleurs été très touché des marques de reconnaissance dont ils ont été destinataires ainsi que des cadeaux et dons reçus de plusieurs

partenaires, pour eux comme pour les résidents.

Lucile Sabrazat,
Directrice de l'EHPAD
St Jacques

CCAS



Le CCAS instruit les dossiers d'aide légale en vue de la prise en charge par le Conseil Départemental ou les caisses de retraite des services d'aide à domicile pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées de moins de 60 ans, dont les revenus s'avèrent insuffisants.

Il est possible de s'adresser au CCAS, quels que soient vos revenus, même si aucune prise en

charge financière n'est possible dans le cadre de l'aide à domicile. La personne paie le plein tarif et bénéficie soit d'un crédit d'impôt, soit d'une réduction d'impôt qui correspond à 50% des sommes engagées.

Le service de portage de repas livre aujourd'hui par souci de solidarité les communes voisines et accepte toutes les nouvelles demandes.

Centre Communal d'Action Sociale
Ille sur Tet

Comme chaque année, nos aînés ont reçu un colis de Noël, une heureuse parenthèse, remis par leur aide à domicile ou par un élu.

L'équipe du CCAS reste à votre disposition pour toute demande.

e-mail : ccas@ille-sur-tet.com
Tél. 04 68 84 83 95



Actualités de la commune

pendant la crise sanitaire

OPÉRATION SOLIDARITÉ COMMERÇANTS : PASSIONNÉMENT ILLOIS

100 000 €

C'est le montant que la mairie a dégagé de son budget pour mettre en place un plan de relance en faveur de la population, opération ouverte du 15 décembre 2020 au 31 mars 2021.

20 € distribués à chaque habitant, sans condition de ressources, avec des bons d'achat d'une valeur de 10 €, destinés à booster l'économie

locale et surtout le commerce de proximité qui a connu des périodes de fermeture imposées par le gouvernement, en raison de la pandémie COVID 19.

Cette opération a connu un très vif succès. En fin d'année 2020, notre commerce de proximité a pu bénéficier de cette opération et c'était le but recherché.



La mairie remercie l'ensemble du personnel ainsi que les bénévoles qui se sont investis pour que cette opération soit une réussite.

COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN



En novembre 2020, Virginie Pont s'aperçoit de la grande précarité que vivent les étudiants de l'université de Perpignan durant cette crise sanitaire. Nombreux sont ceux qui n'ont pas pu rentrer dans leur famille pendant les vacances de fin d'année. C'est alors qu'en tant que réserviste locale à la jeunesse et la citoyenneté, et avec le

soutien logistique de la D.M.D 66, qu'elle lança l'opération solidaire « Campus et sac à dos », une collecte de produits alimentaires et d'hygiène. Joël S, un habitant d'Ille sur Tet, eut vent de cette initiative sur Internet et souhaita mobiliser les illois afin de venir en aide aux étudiants. De fil en aiguille, avec le concours de Philippe, ancien élu, pour la diffusion de l'information, de Jérôme, adjoint et réserviste local, pour la mise en place d'une permanence de collecte durant deux semaines à la Catalane, et de quelques bénévoles, une grande chaîne de générosité est née et a permis de rassembler de nombreux colis.

Le 08 février, un convoi au départ d'Ille a rejoint celui de Perpignan pour déposer toutes les collectes, d'un volume total de 13m3, à l'université. Merci à tous les acteurs pour cette belle preuve de solidarité, un petit coup de pouce pour les étudiants, un grand pas pour l'humanité !



COVID 19 : CONFECTION ET DISTRIBUTION DE MASQUES POUR TOUS LES ILLOIS (ES)...

Alors que notre commune vivait son premier confinement, la ville d'Ille sur Tet s'est mobilisée pour lutter contre la propagation du virus et préparer ses administrés au déconfinement, en offrant un masque par habitant.

Ayant la volonté de participer à l'économie locale, la mairie a fait appel à l'entreprise illoise « L'Atelier de Mina » (avenue Pasteur) qui a confectionné pas moins de 4 500 masques adultes et 900 masques enfants, lavables et réutilisables. Bravo à nos couturières qui ont travaillé d'ar-

rache-pied, en réalisant parfois les 3/8 pour honorer leurs nombreuses commandes. Un grand merci également à l'association « Couture Plaisir » qui a confectionné gracieusement des masques pour les enfants.

C'est début mai, sous de belles journées ensoleillées, qu'une quarantaine d'élus et de bénévoles ont répondu présent pour réaliser la distribution de masques, en sillonnant toutes les rues et extérieurs de la ville. Cette initiative a été bien accueillie par l'ensemble de la population.



...ET POUR TOUS LES ELEVES DE NOS ECOLES

Le port du masque ayant été rendu obligatoire dès l'âge de 6 ans en primaire, nous avons décidé de distribuer dans les écoles Langevin et Pasteur des masques en tissu, lavables et réutilisables, de catégorie 1, qui répondent à la norme Afnor-Spec S76-001.

Mardi 2 mars 2021, chaque enfant s'est vu remettre 4 masques afin qu'il en possède 1 par jour pour chaque jour de la semaine scolaire. Cette opération a été menée en partenariat avec la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée qui a offert 260 masques. La commune a abondé la dotation de la région par l'achat de 1200 masques supplémentaires.



AU PLUS PRES DES ASSOCIATIONS

Depuis quelques mois, le tissu associatif de notre village est impacté, de plein fouet, par la crise sanitaire.

Afin d'accompagner au mieux les associations, sur la situation actuelle, la municipalité travaille en étroite collaboration, avec la Préfecture des Pyrénées-Orientales : lors de chaque annonce de nouvelles mesures par le gouvernement, la Préfecture émet des décrets que nous transmettons aux associations, amenant de nouveaux protocoles, mises en application, et autres aléas à destination des plus de 120 associations de notre village.

De plus, à chaque décret édité, par notre Préfet, nous soumettons un tableau présentant toutes les annotations sur ces mesures énoncées par le biais de la boîte mail : associations@ille-sur-tet.com ; mise en place depuis la rentrée. Cela nous permet de garder un lien direct et permanent entre la vie associative et la mairie.

Ce fonctionnement permet de diffuser, de manière transparente, auprès des associations, toutes les annonces établies, et ainsi permettre à chacun d'adopter toutes les mesures mises en vigueur.

Nous espérons, bien entendu, que cette adresse mail serve bientôt à autre chose qu'à ce genre de transmission d'informations et que nous pourrions très vite tous nous retrouver au cours de nombreuses festivités ou animations sportives.

Projets à venir



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un nouveau programme d'extension du parc de caméras de vidéo protection en collaboration avec la brigade de gendarmerie, compétente en matière de sécurité publique.



L'arrivée de deux personnes en service civique permettra d'aller au-devant des habitants et de la population pour augmenter la sensibilisation à la propreté de la ville.

Après le recrutement de 2 nouveaux policiers municipaux, ce sont 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), qui sillonneront les rues de la commune afin de répondre aux sollicitations des habitants, des commerçants et auront aussi la compétence de verbaliser les infractions.

JEUNESSE :

- Création d'un skate-park et d'une piste de pumptrack qui réjouiront tous les amateurs de glisse !

Les objectifs de ces réalisations sont de :

- Permettre aux illois de pratiquer des activités de glisse en toute sécurité,
- Proposer et développer des animations ludiques, pédagogiques et d'animations urbaines autour des activités de glisse.

Le projet s'élève à 225 690€ HT de travaux. Subventions demandées et obtenues à l'Etat (40 %), à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (15 %) et au du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (25 %).

- Remplacement des jeux vétustes à l'école Wallon et dans les parcs d'enfants. Programme de 20 000€ , qui est inscrit au budget 2021.

TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le nouveau Centre Technique Municipal
- Mise en œuvre du plan de rénovation de nos chemins communaux
- Embellissement de l'entrée Est de la ville avec le remplacement de la haie du Tuïre par une clôture paysagère végétalisée.



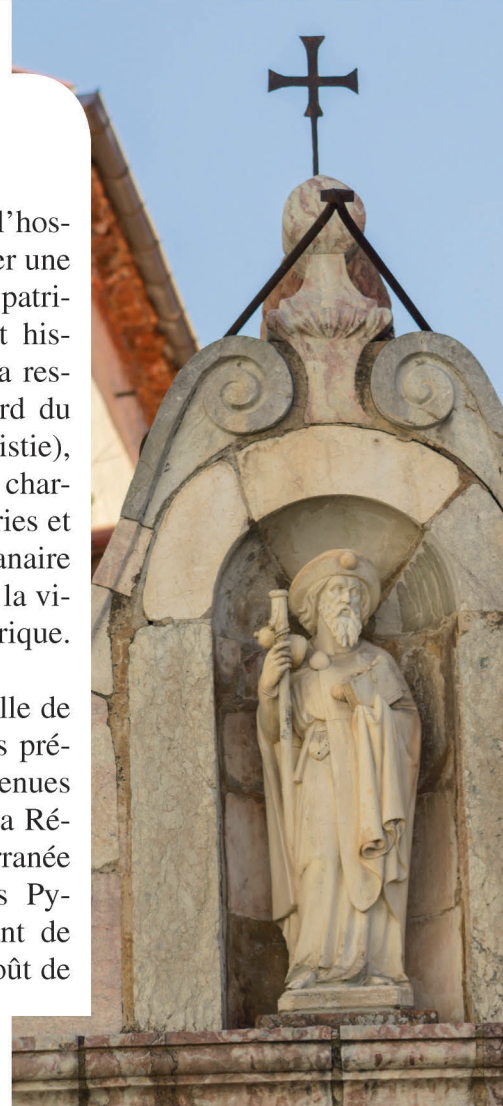
PATRIMOINE ET URBANISME

En 2018, lors de la formation de développement initiée par la commune pour dynamiser le centre-ville, le fort potentiel du vieil Ille et de ses monuments a été mis en évidence. Il a été décidé de poursuivre la valorisation de la muraille médiévale débutée au début des années 2000 avec la mise en valeur du rempart et d'une partie de la tour, route de Montalba, La municipalité a saisi des opportunités qui lui ont permis d'acquérir une grange construite contre le chevet de la Rodona et ensuite l'ensemble de la maison Dardé. Une étude est en cours avec pour objectif de requalifier tout cet ensemble qui doit être mis en relation avec l'hospice tout proche et le projet de développement culturel et touristique de la ville.

Jusqu'alors propriété de la maison de retraite, la commune est devenue, pour

l'euro symbolique, propriétaire de l'hospice, ce qui lui a permis d'envisager une campagne de restauration de ce patrimoine essentiel, classé monument historique. Dans un premier temps, la restauration porte sur toute l'aile nord du bâtiment (dortoirs, chapelle et sacristie), Ces travaux portent sur toutes les charpentes et couvertures, les menuiseries et ferronneries, le patrimoine campanaire et les façades. L'hospice sera ainsi la vitrine de valorisation du centre historique.

Plan de financement pour la chapelle de l'hospice : 867 270 € HT, études pré-alables incluses. Subventions obtenues de la DRAC Occitanie (Etat), de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, pour un montant de 685 000€, représentant 79 % du coût de l'opération.



LA COMMUNE RECONNUE AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

La commune a candidaté et obtenu deux labels : le label Bourg Centre, lancé par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et Petites Villes de Demain, mis en œuvre par l'Etat et l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Ces programmes permettent à notre commune de pouvoir bénéficier d'importantes subventions, mais aussi de l'ingénierie et des partenariats pour « Révéler le potentiel de notre ville, pour un territoire de cohésion au cœur de la relance ! »



JP. LECOINNET

**Illoises, Illois.
Voilà près d'un an que nous sommes au Conseil Municipal et durant cette même période notre préoccupation a été de travailler dans l'intérêt de notre commune. En avant propos, nous espérons que malgré cette crise sanitaire historique et la gestion chaotique de celle-ci par le gouvernement que vous vous portez au mieux.**



Faisons un point général :
- Les Conseils municipaux :
Nous constatons que nos interventions ne sont reprises que partiellement ne traduisant ainsi aucunement la réalité des débats.

Plus problématique, quand nous posons une question à Monsieur Le Maire concernant le Centre Technique Municipal actuel et qu'il nous répond «Je ne sais pas» ! Nous avons la surprise de voir dans le rapport du Conseil Municipal que le maire nous aurait répondu de manière précise et chiffrée...
Il faut que cela cesse !!!

- Sécurité

Sécurité, première des libertés n'est pas la priorité de la majorité.
A ce jour, AUCUNE réunion de la commission Sécurité !!!!
Lorsque nous les alertons de l'inquiétude dont nous font part de nombreux illois qui subissent, incivilités, dégradations de véhicule, vols... Monsieur Le Maire a pour seule réponse... «Il y en a ailleurs aussi»!

Nous rappelons que dans notre programme, nous avons planifié l'embauche de 3 Policiers municipaux supplémentaires, et nous en sommes loin avec la création de la police Pluricommunale dont nous attendons encore le premier bilan (Le maire s'était engagé à nous le communiquer).

Nous avons préconisé le redéploiement de caméras de vidéo surveillance aux points sensibles ainsi qu'à chaque accès à la commune. A suivre...

Autre sujet très préoccupant: Le poste de Police Municipale, fermé pendant 1 semaine courant le mois de Janvier, sans que la population en soit avisée! Cela relève de l'irresponsabilité !!!

- Aide à la population Crise COVID19

Nous avons parfaitement conscience que tout le monde est impacté de manière directe ou indirecte par cette crise sanitaire majeure.

L'aide par coupon d'achat, en fonction de la composition du foyer est bienvenue et nous avons soutenu cette mesure.

Cependant, je tiens à rappeler que ces bons sont financés par les illois (Impôts) et non par monsieur Le Maire, qui plus est, vivant à Corbère.

Nous rappelons qu'en Conseil Communautaire, lorsque nous avons demandé d'élargir un plan d'aide destiné exclusivement aux structures ayant un lien direct avec le tourisme, Monsieur Le Maire en sa qualité de « Président de la communauté de communes » nous avait répondu : « On ne peut pas aider tout le monde ».

- Valoriser notre patrimoine
«Les Orgues d'Ille c'est le diamant qui doit faire briller notre ville.»

Pour le tourisme, dans notre programme il était précisé qu'il était primordial de capitaliser l'attrait des Orgues afin de créer un circuit «Histoire».

Encore faut-il s'en donner les moyens. Ce que monsieur Le Maire semble proposer, nous avons l'impression d'être écoutés et nous suivrons cela de près.

Il est tout de même regrettable d'avoir un patrimoine aussi riche que celui de la ville de Perpignan et de ne pas le mettre en valeur.

Au sujet du musée des Pompiers, nous considérons qu'il est important de le développer. Nous avons adressé une question avec demande de vote au prochain conseil municipal afin que le nécessaire soit fait.

- Travaux

Nous avons fait passer aux adjoints concernés, un dossier complet relevant les nombreuses irrégularités, malfaçons, concernant les travaux.

A croire qu'à Ille-sur-Têt, on aime faire, défaire et refaire et ce avec l'argent du contribuable.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

Nous l'avons donc envoyé à Monsieur Le Maire, qui on l'espère, prendra en considération nos remarques.

- Dépenses :

En 2020, la dépense la plus importante était la Mairie avec près de 750000

euros sur la période.

Nous avons dénoncé à plusieurs reprises le manque d'analyse et de projection afin d'optimiser nos dépenses pour le mieux vivre à Ille-sur-Têt.

Nous considérons encore aujourd'hui que la mairie n'était pas une priorité et surtout que la Casa Samsó ne s'y prêtait pas.

+ 1000000 d'euros de dépenses.

Pourquoi avoir rénové l'ancienne mairie de si belle manière si c'était pour aller ailleurs ?

Idem pour le nouveau poste de Police Municipale, l'ancienne gendarmerie après un bon rafraîchissement aurait très bien fait l'affaire.

+ de 200000 euros de dépenses.

Même remarque pour le nouveau Centre Technique Municipal. Lorsque l'on demande si une étude de réhabilitation de l'ancien CTM avec chiffrage avait été effectuée, on reste sans réponse.

+ de 800 000 euros de dépenses.

En Synthèse :

Malheureusement, les engagements de monsieur le maire de travailler en parfait partenariat avec l'opposition ne sont pas tenus.

Nous ne sommes très souvent que consultés pour la forme et très souvent ÉVITÉS. Monsieur Le Maire se comporte en véritable AUTOCRATE!

Nous restons toujours avec la même détermination et serons toujours là afin de représenter nos électeurs. Oeuvrer pour notre bien commun: «POUR QUE VIVE ILLE.

Voilà ce qui nous anime.

Le groupe POUR QUE VIVE ILLE

les droits et devoirs du citoyen

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS : RAPPEL DES AMENDES :

NON, ÇA NE PORTE PAS BONHEUR



CAMPAGNE ANTI INCIVILITÉS

NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN EST PASSIBLE
D'UNE AMENDE DE 68 €
TU L'FAIS PAS CHEZ TOI, NE L'FAIS PAS EN VILLE !

NON, LA VILLE N'EST PAS UNE DÉCHARGE



CAMPAGNE ANTI INCIVILITÉS

LE DÉPÔT SAUVAGE EST PASSIBLE
D'UNE AMENDE ALLANT JUSQU'À 1500 €
TU L'FAIS PAS CHEZ TOI, NE L'FAIS PAS EN VILLE !

NON, T'AS PAS L'AIR PLUS STYLÉ EN L'ÉCRASANT PAR TERRE



CAMPAGNE ANTI INCIVILITÉS

JETER SON MÉGOT PAR TERRE EST PASSIBLE
D'UNE AMENDE DE 68 €
TU L'FAIS PAS CHEZ TOI, NE L'FAIS PAS EN VILLE !

**AMENDES DE
68€ À 3750€**

NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral n° 97-5126



PERCEUSE **PERFORATEUR** **BÉTONNIÈRE**

TONDEUSE **TRONÇONNEUSE** **MOTOCULTEUR**

et autres appareils bruyants...

Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !

STOP AU BRUIT

USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

en semaine
→ 8h30-12h • 14h-19h30

samedi
→ 9h-12h • 15h-19h

dimanche / jour férié
→ 10h-12h

**AMENDES DE
68€ À 450€**

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Les déchets verts font partie des bio déchets : ils sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils, ou encore des dioxines). Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités). Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage et des risques d'incendie. Si des voisins sont incommodés par les odeurs ou les fumées, ils peuvent engager la responsabilité du contrevenant pour nuisances olfactives et alerter les services d'hygiène de la mairie.

C'est pourtant interdit par la Loi.

La loi N°2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le



code de l'environnement. Il est désormais interdit, pour les particuliers, de brûler les bio déchets à l'air libre et dans les incinérateurs. Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

**Vous souhaitez participer à combattre les incivilités ?
Devenez «Correspondant Propreté» ou impliquez-vous dans la «Démarche Citoyenne» afin d'établir un lien avec les habitants, les élus et les représentants de la force publique, accroître la réactivité des forces de sécurité, renforcer la tranquillité entre voisins !**

Contactez la mairie :

04 68 84 73 12 par mail mairie@ille-sur-tet.com ou sur la page FB de la Ville d'Ille sur Tet

Horaires du Site des Orgues



Du 03 Janvier AU 31 Janvier :
14H – 17H30

Du 01 Février au 31 Mars :
10h – 18h

Du 1^{er} Avril au 14 Juin :
9h30 – 19h

Du 15 Juin au 14 Sept. :
9h15 – 20h

Du 15 Sept. au 14 Oct. :
9h30 – 19h

Du 15 Oct. au 14 Nov. :
10h – 18h

Du 15 Nov. au 22 Déc. :
14h – 17h30

Fermeture :
du 23 Décembre 2021
au 02 janvier 2022

Les droits et devoirs du citoyen

FAÇADES

Façades : la tonalité générale du vieil Ille est relativement uniforme et à dominante d'ocres jaunes (Orgues), les autres couleurs en présence étant le gris beige (galets apparents ou enduits à la chaux), les bruns clairs ou légèrement soutenus et les bruns un peu rosés .

Dans les secteurs 1, 2, 3, 4 et 6 ainsi que dans le secteur 5 au Nord de la Têt et le long des "entrées de ville", les couleurs des enduits doivent s'inspirer du nuancier indicatif joint, établi à base d'ocres jaunes et d'ocres beiges .

Dans les autres parties du secteur 5, d'autres teintes sont autorisées sous réserve d'une bonne insertion dans le contexte, à l'exclusion du blanc et des teintes "criardes" .

PORTES D'ENTRÉE

Pour les hôtels particuliers, les couleurs des portes seront assez soutenues (gris-vert, gris-bleu, vert, bleu) ou bois foncé mat .

Pour l'habitat bourgeois, les couleurs recommandées sont les gris-vert, gris-bleu, ainsi que les verts et les bleus soutenus, notamment pour les façades en maçonnerie apparente.

Pour l'habitat "urbain", la gamme autorisée est plus ouverte, à l'exception des couleurs criardes, acides, roses, oranges, du violet, du blanc et du bois naturel, vernis ou teinté .

Pour les cortals sont autorisés les gris, gris-vert, gris-bleu, beiges, les verts et bleus plus soutenus ainsi que le bois teinté foncé et mat.

VOLETS

Pour les hôtels particuliers, sont autorisés les gris, gris-vert, gris-bleu, beige .

Pour l'habitat bourgeois, les couleurs recommandées sont celles évoquées ci-dessus ainsi que, pour les façades en maçonnerie apparente, les verts et les bleus plus soutenus.

Pour l'habitat "urbain", la gamme autorisée est plus ouverte, à l'exception des couleurs criardes, acides, roses, oranges, du violet, du blanc et du bois naturel, vernis ou teinté (à proscrire).

Pour les cortals sont autorisés les gris, gris-vert, gris-bleu, beiges, les verts et les bleus plus soutenus et le bois teinté foncé et mat.

CLIMATISATIONS



Les blocs de climatiseur, les paraboles ou tout autres éléments rajoutés en superstructure sont interdits sur les façades sur rue.

Les blocs de climatiseur doivent être intégrés au volume de la construction existante ou en projet afin de pas être visibles depuis l'espace public.



Nos partenaires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



L'Agence de l'eau finance tous les programmes de rénovation des réseaux d'eau potable, elle nous avait également aidé pour la création du forage du Rosaret. Retrouvez le détail du dernier programme page 10.



Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, engagé pour l'eau.

L'Etat est souvent présent à nos côtés. En 2020, sur les fonds classiques de l'Etat, nous avons obtenu une subvention de 90 000 € pour le cheminement doux.

La DREAL a financé une étude paysagère pour le site des Orgues à hauteur de 80 % de 34 440 € TTC.

La DRAC nous suit depuis longtemps pour la rénovation de nos patrimoines classés. Entre l'église St-Etienne, son orgue classé et l'Hospice, ce n'est pas moins de 383 500 € que nous avons obtenu. Le partenariat devrait se poursuivre puisque l'Hospice méritera encore trois tranches de travaux pour terminer l'enveloppe extérieure.



La région Occitanie Pyrénées Méditerranée est depuis longtemps à nos côtés.

Elle nous accompagne, en 2020, sur pas moins de 11 programmes pour un total de 375 000 € dans le cadre du programme Bourg Centre (cf p 23).



Le Conseil Départemental dans le cadre du déploiement de son programme Vélo Route, a créé la voie cyclable sur le Vieux Chemin de Boule et a assuré de ce fait la réfection de la route.

Afin de garantir l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le Département a lancé, depuis 2018, les travaux de Numérique 66, son réseau public très haut débit. Objectif : que 100 % des communes du territoire puissent avoir accès à la fibre d'ici 2022. Les travaux sont actuellement en cours dans notre commune.

Communauté de Communes Roussillon Conflent

16 juillet 2020. Willy Burghoffer vient d'être élu Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent. Lors de sa première déclaration, il affirme : « le renforcement de la coopération intercommunale sera une priorité de ce mandat ».

Mettre en commun les ressources, créer une dynamique collective, trouver des synergies nouvelles. En un mot, mutualiser !



« Vous trouverez le détail du financement de nos partenaires tout au long des articles de ce bulletin municipal. »

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Seules les mentions d'état civil ayant obtenu un accord de diffusion au 10 mars 2021 sont publiées dans le bulletin municipal.

MARIAGES

AZIRIA Hachemi et ARRAMI Yasma, le 10/01/2020
BESSEDIK Ali et CARDON Solène, le 08/02/2020
YOU Bunthach et NAY Navy, le 22/02/2020
ALVES Paul-Camille et MONLLOR Cathy, le 06/06/2020
CLANET Jean-Noël et GAGNEUX Marie-Josèphe, le 11/07/2020
DEROUKA Mohamed et HAAG Elisa, le 11/07/2020
EL BOUROUMI Karim et EL ALIOUI Inès, le 05/09/2020
HOUDELIN Francky et BANQUET Aurélie, le 05/09/2020
LASM Fabrice et RAULAIS Déborah, le 05/09/2020
PERPERE Michel et BESSEDIK Djamila, le 19/09/2020
LAFORGUE Fabien et DUBUISSON Gwendoline, le 24/10/2020
GERMAIN Norbert et LESAINTE Géraldine, le 24/10/2020
CARRERE Mélanie et LATOUR Célia, le 07/11/2020
BENNANI Rafik et EL BOROUMI Laïla, le 21/11/2020

PACS

DECOUX Jean-Luc et LUX Pascale, le 02/03/2020
BERTELA Ugo et PAIRA Marie-France, le 16/06/2020
PEREZ Adrien et JACQUART Marilyn, le 10/07/2020
ZONCA Jules et CUSI PRAT Elisabeth, le 16/07/2020
PEREZ Bastien et SALAS Vanessa, le 26/08/2020
TAUTU Taaouia et EBERHART Laura, le 31/08/2020
LEGRAND Anthony et SABOURAUD Céline, le 01/09/2020
JALABERT Pierre et LATAPIE Amélie, le 23/09/2020
MAUGER Pierre et RODRIGUEZ Prescilla, le 22/10/2020
ALABERT Christophe et JATIVA Béatrix, le 05/11/2020
MARGALET Tristan et GALY Marine, le 26/11/2020

NAISSANCES

ILIE Ionut, le 25/01/2020
RIMBAU Cléa, le 12/02/2020
THUILLIER MAILLET Maël, le 27/02/2020
DESIAGE LEPRETRE Aaron, le 12/03/2020
TROW Tyler, le 03/05/2020
GUZMAN JIMENEZ Léonel, le 08/05/2020
PEREZ Arthur, le 15/05/2020
KADAR Sarah, le 26/05/2020
GIACALONE Thomas, le 06/06/2020
BOSOM Léa, le 19/06/2020
CORDOBA Iris, le 22/06/2020
HERRERO Gabriel, le 02/07/2020
SABOURAUD LEGRAND Lucas, le 05/07/2020
LECOINNET Manon, le 10/07/2020
DEWILDE POMART Swan, le 14/07/2020

CULPIN Hugo, le 16/07/2020
WEBER Julien, né le 28/07/2020
OLIVEIRA D'AGOSTINO Francisca, le 08/08/2020
BURGHOFFER Inès, le 04/09/2020
D'AGRO Livio, le 17/09/2020
CRAMBES Romain, le 05/10/2020
MARCOUX Martin, le 05/10/2020
RACHED Kaïs, le 12/10/2020
ABDOUCHE Loujayn, le 17/11/2020
ZEROUALI Khedidja, le 22/11/2020
ZEROUALI Abdelrahim, le 24/11/2020
GAILLARD Emy, le 23/11/2020
VIDAL BENITEZ Manuela, le 19/12/2020
GUITARD Victoria, le 22/12/2020
DUPOUY PERON Louna, le 31/12/2020

DÉCÈS

PAGÈS Josette, vve MOUNÉ,
le 01/01/2020
CRIBEILLET Marie, vve NOLLA,
le 05/01/2020
REULET Simone, vve CORSINI,
le 11/01/2020
AMOROS Angeline, 12/01/2020
MAS Berthe, vve FONS,
le 12/01/2020
MULLER Roland, le 13/01/2020
PAGES Claude, ep PHILIP,
le 20/01/2020
TÉNAS Simone, vve XATARD,
le 21/01/2020
LAQUEUILLE Jeanne, vve
BOUCHARDIE, le 24/01/2020
TRUWANT Guy, le 25/01/2020
ROUANET Claudine, vve MARTY,
le 29/01/2020
ABDOUCHE Aïssa, le 01/02/2020
LEFÈVRE Nicole, vve TABEIT,
le 03/02/2020
NOT Roger, le 04/02/2020
DEPOILLY Christiane, vve
HÉMART, le 06/02/2020
LAFON Aimée, vve ROUBY,
le 08/02/2020
DUMONT Rosette, le 15/02/2020
LE MOËL Claude, le 15/02/2020
MOTTE Bernadette, vve PLAÏTIN,
le 17/02/2020
MONS Guy, le 20/02/2020
POMARÈDE Jean-Marc,
le 07/03/2020
GIL Valentin, le 17/03/2020
ROBIRE Francine, vve COME,
le 18/03/2020
BALAGUER Odette, ep
VILARDELL-SERRA,
le 20/03/2020
GIGOT Jean-Michel, le 21/03/2020
SILVENTE Francisco,
le 21/03/2020
BASSO Albert, 20/03/2020
DELACHAUSSÉE Marc,
le 25/03/2020
MODET Georgette, vve
LAFORGUE, le 28/03/2020
RAMON Jeanne, vve CASE,
le 30/03/2020
LEROUX Jean-Claude,
le 31/03/2020
MENICHELLI Silvana, vve
PUIGREDO, le 03/04/2020
MACH Augustin, le 09/04/2020
TILLOT Georgette, le 11/04/2020
LACASA Arlette, vve SANCHEZ,

le 16/04/2020
JACINTO Lucien, le 18/04/2020
VILARDELL Pedro, le
22 /04 /2020
GASPARD Jean, le 25/04/2020
MORIN Jean, le 03/05/2020
MESTRES Jean, le 12/05/2020
GONZALEZ MARTINEZ José,
le 17/05/2020
BOTIGNA Joseph, le 17/05/2020
OBERT Max, le 21/05/2020
DISLAIRE Robert, le 24/05/2020
JOLY Martine, le 24/05/2020
VALERO François, le 27/05/2020
LOPEZ Jean-Pierre, le 08/06/2020
JUANOLA Narcisse, le 09/06/2020
PASTOR Suzanne, vve RODIAC,
le 09/06/2020
HUERTA CEBRIAN Consolacion,
vve ALARCON Y BRIONES,
le 11/06/2020
VERDAGUER Noël, le 11/06/2020
GALDON DE LA TORRE
Lorenza, ep HEREDIA,
le 22/06/2020
MAGNE Patrick, le 02/07/2020
PAYNE Christine, ep GUARD,
le 10/07/2020
BONET Jeanne, vve FONS,
le 13/07/2020
CARRÈRE Suzanne, vve
AUJALEU, le 15/07/2020
GOMEZ Jean-François,
le 21/07/2020
CALVET Adrienne, vve FADAT,
le 26/07/2020
BELVISI Sylvana, le 28/07/2020
DA SILVA DE SOUSA Janeiro,
le 27/07/2020
FONS Maurice, le 30/07/2020
KAWARAZAKI Sonoko, vve
STRONG, le 02/08/2020
OLIVE Jean, le 04/08/2020
MAS Claudette, vve BRIAL,
le 07/08/2020
CORTIE Annie, ep LHOIR, le
16/08/2020
DESIRE Andrée, vve FOURNIER,
le 23/08/2020
SAUZE Yvonne, vve CASTILLO,
le 23/08/2020
SAEZ PEREZ Elisa, vve SAEZ,
le 24/08/2020
VERNAZ Guy, le 28/08/2020
VAILLANT Marie-Claude, vve
DAUTEL DI FOLCO,
le 29/08/2020

COTXET Pierre, le 02/09/2020
PADRINES Josette, vve
SIBIEUDE, le 04/09/2020
FERRERO BALLESTEROS
Modesta, ep FERNANDEZ
MOYANO, le 06/09/2020
LLUIS Jacques, le 08/09/2020
FERRIOL Jean-Luc, le 08/09/2020
SAFONT Pierre, le 13/09/2020
DELCLOS Joseph, le 15/09/2020
STORCH Gérard, le 16/09/2020
CAMMAS Antonin, le 17/09/2020
LAPEZE Anne, le 17/09/2020
UCLES Maria Dolores, vve MEYA,
le 18/09/2020
GUILLON Michel, le 06/10/2020
MANENT Raymond, le 08/10/2020
MARY Odette, le 12/10/2020
ISAÏA Henri, le 16/10/2020
BLANIC Gabrielle, le 17/10/2020
PICHETTO Aristide, le 20/10/2020
VILA Mercédès, vve BRAGULAT,
le 23/10/2020
SABATINI Cleo, le 27/10/2020
ZICCO Ernestine, vve SAINTE
ROMANE, le 29/10/2020
BONET Rose-Marie, le 31/10/2020
ARROYO Isabelle, vve HORCAS,
le 01/11/2020
JULIA Maurice, le 01/11/2020
SARIS-FRAPPIER Sylvain,
le 02/11/2020
MÉKAOUI Mohammed,
le 04/11/2020
SANCHIS Bernardin, le 15/11/2020
CRUEL Jean, le 15/11/2020
XATART Gabriel, le 20/11/2020
PÉRIÉ Yvette, le 05/12/2020
BULLICH René, le 13/12/2020
CLERGUE Marie Marguerite, ep
SOULA, le 14/12/2020
LANÇON Paulette, vve
LAURENT, le 18/12/2020
GOUTHIER Pierre, le 20/12/2020
AUBERT Josette, vve SOLÉ,
le 20/12/2020
RUINAUT Denise, vve
FONTARABIE, le 23/12/2020
BATLLE René, le 30/12/2020

Toute la presse en parle...

Quelques exemples.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des parutions presse sur notre site Internet : www.ille-sur-tet.com

2 LA CRISE DU CORONAVIRUS

ILLE-SUR-TÉT « Tous les commerces de la ville ouvriront ce mardi »

L'arrêté municipal pris vendredi dernier n'ayant pas été examiné en justice ce lundi, le maire l'assure : tous les commerces, même ceux dits « non indispensables », auront la possibilité d'ouvrir.



certainement pas de notre part. » Un des arguments mis en avant pour autoriser ces ouvertures est qu'il n'y a pas de risque accru de contamination par le virus, vu que les protocoles sont respectés et que les commerces peuvent facilement gérer l'afflux de clientèle. « Dans la commune, poursuit le maire, 10 % de la population a plus de 80 ans, on le sait précisément avec les coils de Noël, et les deux tiers habitent au centre du village. Les commerces de proximité sont indispensables pour eux et plus largement pour tout le monde. » Et de confier que des aides fi-

nevoir ouvrir, assure Burghoffer le (M.C.), je n'ai pas conscience d'avoir dit oui réserve. Le conseil municipal a un lien social important, les commerçants doivent pouvoir travailler. Je ne suis aucunement contre les grandes surfaces, mais elles n'étaient pas dans le projet de loi. Pour

Le maire est outré des propos du ministre de l'économie Bruno Lemaire qui annonçait ce lundi sur une chaîne d'info que « les maires autorisant ces ouvertures étaient irresponsables ». Pour

10 ROUSSILLON - FENOUILLEDES

ILLE-SUR-TÉT

Bourg-centre Occitanie : une aubaine pour le développement de la commune

Le projet Bourg-centre Occitanie redessine les contours et le futur de la commune, avec notamment la valorisation du patrimoine et le projet d'attirer en centre-ville les nombreux visiteurs des orgues.

L'effrètement est visible. Dans le centre ancien, avec des travaux de rénovation des réseaux et de la voirie, la mise aux normes de l'habitat insalubre grâce au permis de louer, le projet de valorisation de l'Hospicet et un programme de rénovation et de mise en valeur du patrimoine. À l'ouest de la ville tout avec la zone d'aménagement concerté (ZAC) sur 20 ha avec près de 600 logements et 2 000 habitants prévus sur 20 ans ; la Zone d'activité économique (ZAE) sur 4 ha qui va démarrer, toujours à l'ouest. Des projets qui vont s'étendre, portés par la commune et la communauté de communes Roussillon Confident, avec le projet de la vallée de la Têt.

Pôle d'équilibre dans la vallée de la Têt

ce dossier déterminant pour l'avenir de la ville. « Ce n'est fait par étapes. La partie diagnostic nous a permis de déterminer nos atouts, nos faiblesses et nos possibilités. Une période de travail avec les élus a permis la mise en place d'un plan d'actions à court, moyen et long terme, sachant que nous avons travaillé par thématique. Dans la deuxième phase il a fallu voir avec quels partenaires nous allons travailler, voir la faisabilité des projets et rechercher leurs financements. »



Tout est en place à Ille pour assumer une expansion équilibrée au cœur de la vallée de la Têt.

La ville fait figure de bon élève dans sa gestion : « On le voit sur les analyses budgétaires depuis 2014, tout en ayant un encours de la dette qui diminue, nos marges financières ont augmenté au rythme des économies réalisées en fonctionnement et des subventions obtenues sur des programmes d'investissement pour tout de plus en plus nombreux. » Le projet de captiver vers le cœur de ville les 100 000 visiteurs du site des orgues revêt un caractère. Il va s'appuyer sur ce succès pour irriguer le centre-ville. Et le mot

n'est pas trop fort puisque la thématique sera l'eau, avec un centre d'interprétation prévu dans un Hospicet rénové, doublé d'un itinéraire pédagogique commenté et connecté. La rénovation du centre ancien sera complémentaire avec ce projet, avec notamment un travail sur l'habitat des immeubles vacants. « Nous regardons pourquoi le bien est vacant. Prenons contact avec les propriétaires, faisons le point si nécessaire au niveau de la succession afin de trouver une solution. Après 30 ans sans

héritier, la commune peut les biens, et c'est ce que j'ai déjà fait sur cinq maisons, avons ensuite vendues pour à de nouvelles familles de la ». Pour conforter ce projet de sélectionner le programme Petite-Ville-4. De quoi doubler le potentiel par Bourg-centre et conforter le lien vivre. Tout est en place à Ille pour une expansion équilibrée au cœur de la vallée de la

PROCHAIN NUMERO

Le supplément du bulletin municipal de juillet 2021 concernera le programme d'animation des associations pour le deuxième semestre 2021. En tant qu'association illoise, si vous souhaitez paraître dans ce supplément, merci de nous envoyer votre article avant le 1^{er} juin 2021 impérativement, à l'adresse mail suivante : associations@ille-sur-tet.com

Capital

EN CE MOMENT : CONFINEMENT DÉBATTEZ ! CORONAVIRUS VACCIN

ECONOMIE ET POLITIQUE

100.000 euros de bons d'achat : le gros cadeau d'un maire des Pyrénées-Orientales à ses administrés

COMMERCES

+ SUIVRE

CLAIRE DOMENECH
PUBLIÉ LE 09/12/2020 À 12H00

J Boyer / Getty Images



MAIRIE
ILLE SUR TET